

Tarif horaire de la main d'œuvre de POST Technologies

Version 4.0.0

Date	Status
03/04/2017	Version applicable jusqu'au 01/01/2021
29/11/2021	Version 4.0.0 jointe à la consultation publique (29/10/2021 – 29/11/2021) et applicable au 01/01/2022

Tarif horaire de la main d'œuvre de POST Technologies.

Les tarifs ci-dessous sont applicables à tous les services fournis dans le cadre des offres de référence de POST Technologies.

	Euro € (HTVA)
Tarif actuel de la main d'œuvre de POST Technologies – Par heure	
Expert	89,90 <u>101,12</u>
Expéditionnaire	70,42 <u>77,17</u>
Ouvrier	65,24 <u>70,40</u>
Frais de déplacement (par heure de prestation)	7,54 <u>5,12</u>

En dehors des heures de bureau la majoration reprise dans le tableau suivant s'appliquera sur les tarifs de base.

Jours:	6h00-7h00	07h00-19h00	19h00-22h00	22h00-6h00
Lundi à Vendredi	50%	0%	50%	65%
Samedi		50%		65%
Dimanche		70%		85%
Jours fériés légaux		200%		215%

Au cas où l'Opérateur souhaite bénéficier d'un dépannage prioritaire en dehors des heures de bureau de POST Technologies, les tarifs dans le tableau ci-dessous sont applicables.

Intervention	Origine ou Responsabilité de la panne	Tarif (HTVA)
Endéans les heures de bureau (8.00h - 17.00h)	Du côté de POST Technologies	Gratuit
Endéans les heures de bureau (8.00h - 17.00h)	Du côté de l'Opérateur	Tarif A
Intervention prioritaire de 7.00h - 19.00h (Lundi à Vendredi) et 8.00h - 12.00h (Samedi)	Du côté de POST Technologies ou de l'Opérateur	Tarif B
Intervention prioritaire de 19.00h - 7.00h (Lundi à Vendredi) et minuit - 8.00h et de 12.00h - minuit (Samedi et jours fériés légaux)	Du côté de POST Technologies ou de l'Opérateur	Tarif C

Catégories des tarifs pour la main d'œuvre

- Tarif A = Tarif horaire affiché plus les suppléments comme indiqués dans le tableau ci-dessus.
- Tarif B = Tarif horaire affiché plus les suppléments comme indiqués dans le tableau ci-dessus avec un minimum de 250 Euros par intervention.
- Tarif C = Tarif horaire affiché plus les suppléments comme indiqués dans le tableau ci-dessus avec un minimum de 500 Euros par intervention.

Pour éviter tout malentendu les tarifs A, B et C ne sont pas applicables en cas d'une panne générale.